nous porte à bien réfléchir? Elle est datée du 20 janvier 1930 et se lit comme suit:

Honorable monsieur,—En réponse à votre lettre du 18 courant, je désire signaler que la paroisse de Saint-Marcel-de-Richelieu a beaucoup souffert de l'exode de Canadiens aux Etats-Unis. Si vous allez à Woonsocket, vous y rencontrerez un grand nombre de gens qui viennent de Saint-Marcel.

de Saint-Marcel. Cette paroisse qui comptait autrefois 210 familles n'en compte plus que cent environ. Plus de 50 terres sont abandonnées. Le rang Sainte-Julie est complètement déserté, et les autres

rangs ont aussi beaucoup souffert.

Les jeunes gens nous quittent les uns après les autres. L'an dernier, trente personnes nous ont laissés. Pour en garder un grand nombre d'autres, il m'a fallu demander l'aide du gouvernement de Québec qui, heureusement, m'a porté secours.

Votre bien dévoué,

Albert Ducharme,

Prêtre-Curé.

Voilà honorables collègues, un symptôme bien alarmant, et j'ai peur que le mal ne soit devenu chronique.

Un homme d'état anglais très éminent, puisqu'il est le premier ministre même de la Grande-Bretagne, homme certainement très bien disposé envers le Canada, disait récemment que ce pays, en puissance l'un des plus riches du monde, ne possède pas l'attrait magnétique voulu pour garder ses propres enfants. M. MacDonald ne voulait certes pas dire des choses désobligeantes à l'égard du Canada, mais pourrait-on porter sur notre pays un jugement plus cruel?

Vovons maintenant si le Canada est responsable de cette situation. Chacun sait que depuis la guerre mondiale, nous nous sommes engagés dans une autre lutte, lutte industrielle et commerciale qui n'en est pas moins une de vie ou de mort. Personne ne le sait mieux que l'honorable chef ministériel au Sénat, dont la carrière comme représentant officiel du Canada à Genève a été couronnée de tant de succès et d'éclat. Il sait que depuis la grande guerre, les nations, se retranchant derrière des murs de protection tarifaire de plus en plus élevés, se sont bombardés d'exportations de part et d'autre. Si ma mémoire est fidèle, je crois que c'est dans une de ces assemblées où l'on discutait la situation industrielle des peuples, qu'il a remporté un de ses plus mémorables succès. Il a annoncé au monde entier que depuis la guerre, le Canada avait abaissé par trois fois son tarif douanier.

L'honorable M. DANDURAND: Quatre fois. L'administration précédente l'a abaissé deux fois, et celle-ci deux fois.

L'honorable M. BEAUBIEN: Peut-être bien. Soyons impartiaux et donnons à chacun ses responsabilités. Depuis le grand conflit, le

Canada a diminué quatre fois sa protection tarifaire. En vérité, le Canada s'est montré très généreux envers le reste du monde.

L'honorable M. DANDURAND: Envers le consommateur canadien.

L'honorable M. BEAUBIEN: C'est bien, disons envers le consommateur canadien. J'ai bien des fois entendu cet argument qui ne m'a pas convaincu. Quelqu'un peut-il établir une distinction entre le producteur et le con-Mon honorable ami sommateur canadien? parle comme si nous avions une classe oisive dans ce pays. Il est avocat. Est-il producteur ou consommateur? Pourquoi cette question? Ne fabrique-t-il pas les instruments mêmes qui rendent possibles les transactions de toutes espèces dans le pays? Sans lui et sans la profession d'avocat, que deviendraient les affaires? Je vous le demande, le mécanicien chargé de maintenir en bon état l'outillage d'une fabrique est-il producteur ou consommateur? Sans lui, les machines ne pourraient fonctionner et produire, donc, il est producteur tout aussi bien que consommateur. Scrutez le pays, et vous constaterez—aucune classe ne vivant ici d'oisiveté—que tous nos citoyens sont producteurs en même temps que consommateurs.

En vérité, le Canada s'est montré bien généreux, sinon déréglé, dans ses réductions du tarif douanier. Il a baissé ses murs tarifaires pour inviter toutes les autres nations du globe à envahir nos marchés. Elles y sont venues. Mais ne devrions-nous pas chercher à savoir ce que le Canada a reçu en retour? d'abord, comment avons-nous été traités par notre mère-patrie? Qu'est-ce que le producteur anglais nous a donné en retour de la préférence que nous lui avons accordée et qui lui assurait de si grands avantages, tout en nous faisant subir de si lourdes pertes? Les comptes de notre année financière 1928-29 vont nous le montrer clairement. Nos importations de la Grande-Bretagne se sont élevées à \$194,029,573, dont une valeur de \$123,393,818 a bénéficié de la préférence canadienne. Donc, 64 pour cent de toutes nos importations britanniques ont profité de cette préférence. Renversons maintenant les rôles et voyons quelles ont été nos exportations. Les exportations totales du Canada en Grande-Bretagne se sont chiffrées à \$429,730,485, et de ces exportations, 4 pour cent seulement, soit une valeur de \$14,-905,896, ont bénéficié de la préférence britannique. En d'autres termes, nous donnons à l'exportateur anglais un tarif de faveur sur 64 pour cent de tout ce qu'il nous expédie, et en retour, il se montre assez généreux pour nous donner un tarif de préférence sur 4 pour cent de tout ce que nous exportons dans son pays.